



Ptilinopus rivoli ou Ptilope de Rivoli



Le Ptilope de Rivoli (*Ptilinopus rivoli*) est une espèce d'oiseau appartenant à la famille des Columbidae.

Source : *Oiseaux.net*

Taille : 22 à 26 cm

Poids : 122-168 g

Identification :

Chez le mâle adulte, le plumage a une prédominance vert foncé avec une légère teinte dorée. Le front et le devant du capuchon sont rouge violacé. Une large tache blanc-crème en forme de demi-lune orne la poitrine, formant une sorte de bavette. Une tache longitudinale violette recouvre le centre de l'abdomen. La zone anale et les sous-caudales sont jaune éclatant. Les plumes des scapulaires ont des centres bleu foncé, produisant un effet de taches. Le bec est jaune verdâtre ou jaune, les pattes son rougeâtres. Chez la femelle, le plumage est entièrement vert excepté la zone anale et les sous caudales qui sont jaunes. La bavette pectorale blanche est absente. Les juvéniles sont entièrement verts avec des liserés jaunes sur les plumes des couvertures alaires, de la poitrine et des parties inférieures. Le plumage des jeunes mâles porte souvent des esquisses des taches éclatantes des adultes. Chez la race *bellus*, la partie frontale de la poitrine est jaune, faisant penser à une demi-lune soulignée par un croissant blanc. La race *strophium* n'a pas de tache ventrale violette. La race *prasinorrhous* présente un ventre et des sous-caudales vertes.

Chant :

Le cri d'avertissement de la race *bellus* est une des expressions les plus fréquentes et les plus caractéristiques de la forêt montagneuse de Nouvelle-Guinée. Il consiste en un série de notes accentuées et variables, accélérant progressivement au cours de l'exécution puis descendant légèrement sur la fin. Ce qui peut être retranscrit de la façon suivante "woa-woa-woa-woa-woa-woa-woa-woa-woa-wo-wo-wo-o-o-o-o". Aux îles Aru, la race *prasinorrhous* propose un cri dont le rythme et la hauteur sont légèrement différents, l'accélération étant moins nette sur la fin.

Habitat :

C'est avant tout un oiseau des forêts primaires de montagne. Néanmoins, on le trouve également, quoique moins fréquemment, dans les forêts secondaires en cours de régénération et, dans les petites îles, il fréquente aussi les forêts de plaine proches du littoral. Dans l'île principale de Nouvelle-Guinée, le ptilope de Rivoli est observé généralement entre 1 000 et 3 200 mètres, mais il est possible de l'apercevoir à des altitudes aussi modestes que 300 m. A Buru, il vit entre 900 et 1 100 mètres, mais il est également courant dans les régions basses. A Seram, on le trouve entre 700 et 1 200 mètres, à Karkar de 640 à 1 520 mètres. A Goodenough, en Nouvelle-Bretagne, en Nouvelle-Irlande et probablement à Halmahera, c'est une espèce des zones montagneuses. En Nouvelle-Bretagne, il fréquente aussi les plaines. Dans l'archipel des îles Aru et dans les autre petites îles, on le trouve au niveau de la mer.

Distribution :

Le ptilope de Rivoli est originaire de Nouvelle-Guinée et des îles environnantes c'est à dire les Molluques (Hamahera, Damar, Gorong, Buru, Ambon, Seram et d'autres îles moins importantes), l'archipel des Arus, les îles satellite (Kofiau, Misool, Batanta, Salawati, Waigeo, Numfor, Meos Num, Yapen, Karkar et les îles Trobriand) et l'archipel Bismark. Sur l'île principale, cet oiseau est présent dans toutes les zones montagneuses importantes : Arfak, Fakfak, chaîne centrale, monts Adelbert et presqu'île de Huon. Comme chez la plupart des espèces insulaires, il existe de nombreuses sous-espèces : *P. r. bellus* (montagnes de Nouvelle-Guinée, Karkar et Goodenough) - *P. r. rivoli* (archipel Bismarck, notamment, Nouvelle-Bretagne, Nouvelle-Irlande et Nouvelle-Hannovre) - *P. r. prasinorrhous* (Molluques, Aru, îles de la Papouasie Occidentale et petites îles de la baie de Geelvink) - *P. r. strophium* (îles Trobriand et archipel de la Louisiade) - *P. r. miqueli* (Mesos Num et Yapen).

Comportements :

Habituellement, cette espèce ne'st pas très grégaire. Elle vit seule ou en en couple quoiqu'occasionnellement elle forme des rassemblements assez conséquents dans les arbres fruitiers. Le ptilope de Rivoli ne se met guère en évidence : quand il est perché dans le feuillage de la canopée, en dépit de ses belles couleurs éclatantes, le mâle est bien souvent assez difficile à repérer. Toutefois, il est plus facilement visible quand il se repose à des étages inférieurs. Dans les zones

tranquilles situées à l'écart des habitations et des chasseurs, il peut même s'avérer très confiant et très familier, il se laisse alors approcher jusqu'à quelques mètres.

Nidification :

La saison de nidification est très étendue. Des nids sont trouvés en juillet, août, octobre et décembre. La formation des couples et les accouplements sont observés à partir de février et les premiers oisillons sont visibles en mai. Le nid est très typique des pigeons du genre *Ptilinopus* : c'est une plate-forme fragile, souvent peu substantielle, construite avec des brindilles. Il est placé sur la fourche horizontale d'un petit arbre, à l'étage moyen de la forêt, entre 3 et 15 mètres au-dessus du sol. Contrairement à la plupart des pigeons frugivores de Nouvelle-Guinée, ce ptilope pond parfois deux œufs. Cependant, dans la majorité des cas, la femelle est conforme à la norme et ne dépose qu'un seul œuf blanc dont la durée d'incubation n'est pas déterminée. On a pu observer de nombreux cas dans lesquels le mâle participe activement à la couvaison.

Régime :

Le ptilope de Rivoli a un régime frugivore, il consomme des baies et des fruits qu'il prélève directement sur les branches des arbres, généralement à une grande hauteur dans la canopée. Il ne se nourrit presque jamais en dehors des limites de la forêt. A Karkar, il recueille des petits fruits dont le diamètre mesure de 4 à 16 millimètres dans des palmiers.

Protection / Menaces :

D'après le Handbook, l'espèce n'est pas globalement menacée. A l'intérieur de son habitat préféré, aux altitudes qui lui conviennent, elle est même considérée comme commune, notamment à Buru, Seram, en Nouvelle-Guinée, à Karkar, en Nouvelle-Bretagne et en Nouvelle-Irlande. A Halmahera, son statut est très certain, sa dernière apparition étant très datée. D'après Birdlife, les effectifs ne sont pas quantifiés mais la population est stable. L'espèce est classée comme de préoccupation mineure.

Catégorie actuelle UICN pour la Liste Rouge : Préoccupation mineure



